



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.6/43/L.24/Corr.1
25 novembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
SIXIEME COMMISSION
Point 126 de l'ordre du jour

STATUT D'OBSERVATEUR DES MOUVEMENTS DE LIBERATION NATIONALE RECONNUS
PAR L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE OU LA LIGUE DES ETATS ARABES

Afghanistan, Algérie, Angola, Arabie saoudite, Bahreïn,
Bangladesh, Cuba, Djibouti, Emirats arabes unis, Iraq,
Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Liban, Madagascar,
Mauritanie, Nicaragua, Oman, Ouganda, Qatar, République
arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen, Yémen
démocratique et Yougoslavie : projet de résolution

Rectificatif

La liste des coauteurs du projet de résolution est celle qui figure ci-dessus.
